

# Une hausse importante pour le transport adapté

> Patrick Beaupré  
patrick.beaupre@transcontinental.ca

**L**es représentants des usagers du transport adapté ont rendu visite aux maires de la MRC lors de leur réunion mensuelle, la semaine dernière afin de dénoncer les hausses récentes.

Les personnes qui utilisent le transport adapté doivent effectivement payer environ 50 % plus cher depuis le début de l'année, le tarif de base passant de 2 \$ à 3 \$.

C'est cette situation qui était décriée par les usagers. Dans un communiqué qu'elle faisait parvenir aux médias la semaine dernière, l'association Handami, dont la mission est notamment de promouvoir et de défendre les droits des personnes handicapées de même que soutenir leur famille, faisait état des problèmes encourus par cette situation.

« Cette hausse représente un défi important pour les personnes handicapées. Étant déjà dans une situation financière précaire, l'impact fut instantané.

Quelques plaintes ont été soumises à la MRC Montcalm. Plusieurs usagers ont dû modifier leurs habitudes de sortie. »

Contacté à ce sujet, le préfet de la



**Le préfet de la MRC Montcalm, André Auger, a proposé la mise sur pied d'un comité, auquel participeront des représentants des usagers du transport en commun. Cette option semble satisfaire ces derniers. Photo archives**

soulignait que les représentants des usagers du transport adapté étaient arrivés juste à temps puisque les maires discutaient justement de ce sujet.

Le préfet expliquait : « Après seulement trois mois d'opération, nous avons déjà 70 % du budget de dépensé. Ça va coûter quatre fois plus cher que prévu ».

Devant ce problème et les réclamations des usagers, il a été décidé de mettre sur pied un comité sur lequel se retrouverait un maire (Claude Mercier de la municipalité de Saint-Roch-Ouest), les responsables du transport adapté à la MRC de même qu'une représentante d'Handami, Joan Osborne.

Cette dernière voit d'un bon œil l'offre de la MRC. Mme Osborne ne ferme pas la porte à une révision de la grille tarifaire en fonction des besoins et des coûts engendrés par les transports.

Elle ajoute qu'effectivement, certains transports sont parfois effectués à l'extérieur de la MRC, en particulier à Joliette et à Saint-Jérôme. Ces transports sont souvent nécessaires afin de se rendre à des rendez-vous médicaux.

Les usagers sont ouverts à trouver des solutions afin d'améliorer la situation.